Avis public

Montréal

Séance publique du Conseil du patrimoine de Montréal

Citation à titre de monument historique de la station-service située au 201, rue Berlioz

Arrondissement de Verdun

À son assemblée du 23 février 2009, le conseil de la Ville a donné un avis de motion relatif au projet de règlement intitulé « Règlement sur la citation à titre de monument historique de la station-service située au 201, rue Berlioz (Arrondissement de Verdun)».

Le Conseil du patrimoine de Montréal tiendra une séance consacrée à l'audition des représentations des personnes ou organismes qui désirent s'exprimer sur ce projet :

Le mardi 31 mars 2009, à 19 h
Centre communautaire Elgar
Salle Des Chênes
260, rue Elgar
L'Île-des-Sœurs
Arrondissement de Verdun

La documentation relative est disponible aux endroits suivants :

- Direction du greffe de la Ville de Montréal : 275, rue Notre-Dame Est, R-134
- Bureau d'arrondissement de Verdun : 4555, rue de Verdun, bureau 102
- Sur le site Internet du Conseil du patrimoine de Montréal : ville.montreal.qc.ca/cpm

Afin de faciliter la planification de cette séance publique, les personnes et organismes intéressés à s'exprimer sur le projet sont invités à faire connaître à l'avance leur intention d'y participer, en s'inscrivant auprès du Conseil du patrimoine de Montréal.

Renseignements : Conseil du patrimoine de Montréal 514 872-4055

Montréal, le 12 mars 2009

Le greffier de la Ville,
Me Yves Saindon